



P.MD.4.1

PAQUET DE MESURES BÉNÉFICIAIRE DE CONTRIBUTIONS FÉDÉRALES FORFAITAIRES MOBILITÉ DOUCE – PRIORITÉ A

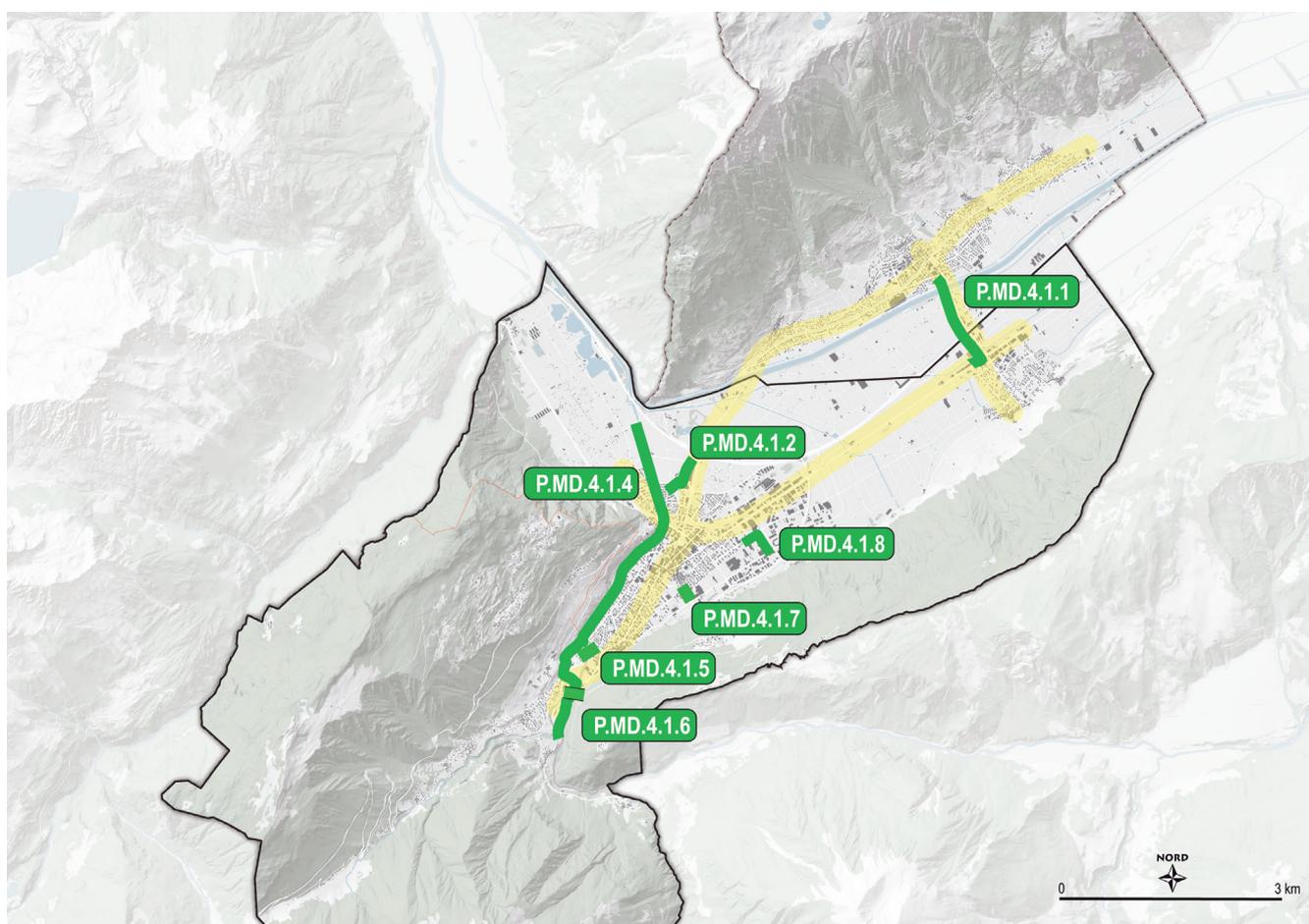
Coût du paquet

12'690'000 CHF HT

Description de la conception

Le diagnostic a permis de relever le fort potentiel de l'agglomération du Coude du Rhône en termes de déplacements modes doux (topographie, relatives courtes distances, etc.) que ce soit pour les déplacements pendulaires ou de loisirs. Cependant de nombreuses faiblesses ont malgré tout été identifiées (discontinuités, points dangereux, manque d'attractivité, maillage insuffisant, etc.). De plus, les conditions de stationnement vélo dans l'agglomération sont aujourd'hui lacunaires. Les emplacements sont pour l'heure très ponctuels sur le domaine public. En cohérence avec le concept mobilité douce (piétons et vélos) élaboré à l'échelle de l'agglomération, le présent paquet de mesures propose différents aménagements ponctuels ou liaisons, en priorité A. L'objectif global est d'améliorer le réseau existant, voire de le compléter selon les besoins identifiés et d'offrir les conditions nécessaires pour un stationnement vélo sécurisé, visible, correctement dimensionné afin de disposer de meilleures conditions d'accueil aux générateurs et de rabattement sur les pôles de transports publics pour promouvoir les déplacements vélos pendulaires. Ensemble, ces sous-mesures permettront de disposer à terme d'un véritable réseau mobilité douce qualitatif (sécurisé, continu et maillé) à l'échelle de l'agglomération. A noter qu'un plan sectoriel mobilité douce est en cours pour les communes de Martigny, Martigny-Combe, Fully et Saxon.

Représentation cartographique des mesures partielles



Mesures partielles

		Coût global	Coût VACo	Coût hors VACo
PMD.4.1.1	Liaison cyclable entre Charrat et Fully	3'900'000 CHF HT	1'750'000 CHF HT	2'150'000 CHF

La liaison entre les villages de Charrat et Fully est très routière. La route cantonale RC73 ne dispose d'aucun aménagement cyclable et la limitation de vitesse (60km/h) la rend inconfortable pour les déplacements à vélo, voire dangereuse. Conformément au plan directeur vélo de Fully, il est ainsi proposé de mettre en œuvre une véritable liaison en site propre pour les vélos afin de relier Charrat (sa gare et son réseau de mobilité douce interne) à Fully (et son réseau de mobilité douce interne) et au Rhône.

Instance(s) responsable(s) : SDM

Instance(s) concernée(s) : Communes de Martigny et de Fully, SPCR

Stratégies sectorielles : S.MD.1, S.MD.2, S.MD.3, S.TP.3, S.U.2

Mètres linéaires de la mesure MD : périmètre VACo : 500ml / hors périmètre VACo : 850ml

PMD.4.1.2	Liaison cyclable entre Martigny et Fully	Coûts	795'000 CHF HT
------------------	--	--------------	----------------

Actuellement, la liaison mobilité douce entre Martigny et Fully est existante, pour une bonne partie en site propre, en parallèle de la RC71. Il s'agit d'un axe stratégique, car il relie Fully à Martigny (à ses emplois et sa gare). Un fort potentiel est à exploiter de cet axe qui manque aujourd'hui d'attractivité et qui doit être prolongé jusqu'au réseau mobilité douce interne de Martigny. Il est prévu une piste cyclable entre le passage inférieur sous l'autoroute A9 (route du Battoir) jusqu'à la passerelle du Courvieux selon le projet existant.

Instance(s) responsable(s) : Commune de Martigny

Instance(s) concernée(s) : -

Stratégies sectorielles : S.MD.1, S.MD.2, S.U.2

PMD.4.1.3	Concept stationnement vélo à l'échelle de l'agglomération	Coûts	300'000 CHF
------------------	---	--------------	-------------

Selon les plans directeurs vélo communaux respectifs, 200 places vélo seront aménagées (100 couvertes et 100 en plein air). De plus, en cohérence avec la stratégie des transports individuels motorisés qui prévoit de disposer de P+marche et P+vélo, les parkings principaux en entrée de ville sont équipés de points de stationnement couverts et sécurisés afin de favoriser le report modal des transports individuels motorisés aux modes doux pour rejoindre les centres des localités. Les places de stationnement sécurisées (vélo-station) prévues aux gares sont intégrées dans les fiches des plateformes multimodales.

Instance(s) responsable(s) : Communes de Martigny, Martigny-Combe et Fully

Instance(s) concernée(s) : -

Stratégies sectorielles : S.MD.2, S.TP.3, S.U.2

PMD.4.1.4	Liaison mobilité douce Martigny-Combe – Martigny (le long de la Dranse)	Coûts	3'627'500 CHF HT
------------------	---	--------------	------------------

En lien avec le projet de renaturation de la Dranse en cours (élargissement des berges et sécurisation), il est prévu que le cours d'eau devienne un support de mobilité douce pour les déplacements quotidiens (liaison directe depuis Martigny-Combe jusqu'au centre-ville de Martigny – mesure P.MD.4.1.5) et de loisirs. Pour valoriser et sécuriser cet itinéraire en site propre, la berge Est est affectée aux piétons, respectivement celle à l'Ouest aux vélos. En plus d'un accès aux berges facilités (pentes douces aménagées, franchissements, etc.), il est prévu un traitement qualitatif (plantation de diverses essences, mobilier urbain, etc.) pour encourager les déplacements actifs au sein de cet espace naturel à proximité du centre-ville. Une passerelle mobilité douce en franchissement de la Dranse à la hauteur du barrage filtrant est également prévue pour relier les deux rives.

Instance(s) responsable(s) : Commune de Martigny, Commune de Martigny-Combe

Instance(s) concernée(s) : SPCR

Stratégies sectorielles : S.MD.1, S.MD.4, S.P.1, S.P.3



PMD.4.1.5	Passerelle mobilité douce Les Creusats – Fusion	Coûts	1'500'000 CHF HT
<p>Une passerelle mobilité douce en franchissement de la Dranse est projetée entre les quartiers résidentiels des Creusats (Martigny-Combe) et de la Fusion (Martigny) afin de garantir une liaison directe entre les deux communes. Cette passerelle permet de compléter le réseau mobilité douce selon les lignes de désir identifiées dans le concept mobilité douce. Elle permet aux piétons et aux vélos de bénéficier d'un franchissement en site propre pour rejoindre l'itinéraire mobilité douce quotidien et de loisirs en rabattement sur le centre-ville de Martigny (PMD.4.1.4).</p> <p>Instance(s) responsable(s) : Communes de Martigny et Martigny-Combe Instance(s) concernée(s) : - Stratégies sectorielles : S.MD.1, S.P.1, S.P.3</p>			
PMD.4.1.6	Passage passerelle mobilité douce Martigny-Croix	Coûts	700'000 CHF HT
<p>En lien avec le réaménagement du hub de Martigny-Croix (PM.4.3), une passerelle mobilité douce en franchissement de la Dranse est prévue pour faciliter et sécuriser l'accès des piétons et vélos depuis/vers les villages de Martigny-Combe. Cette passerelle se raccroche également sur la liaison mobilité douce le long de la Dranse direction Martigny (PMD.4.1.4) et/ou direction Bovernier (PMD.4.2.3).</p> <p>Instance(s) responsable(s) : Communes de Martigny et Martigny-Combe Instance(s) concernée(s) : - Stratégies sectorielles : S.MD.1, S.P.1, S.P.3</p>			
PMD.4.1.7	Passage inférieur mobilité douce (rue d'Octodure)	Coûts	1'500'000 CHF HT
<p>En lien avec la nouvelle halte ferrivaire Martigny-Expo (PRODES), il est prévu de supprimer le passage à niveau routier et de réaliser un passage inférieur pour les modes doux uniquement permettant de garantir des liaisons sécurisées entre le centre-ville de Martigny (et sa gare principale) et les différents générateurs situés au Sud des voies que sont le CERM, la zone sportive, le camping et le tennis.</p> <p>Instance(s) responsable(s) : Commune de Martigny Instance(s) concernée(s) : - Stratégies sectorielles : S.MD.1, S.P.1, S.P.3</p>			
PMD.4.1.8	Aménagement cyclable sur les rues du Verdan/Finettes à Martigny	Coûts	317'500 CHF HT
<p>Les routes du Verdan et des Finettes sont au cœur de la zone industrielle de Bevignoux. Ces routes limitées à 50km/h ne disposent aujourd'hui d'aucun aménagement pour les vélos. Des aménagements cyclables sont prévus sur ces axes pour garantir une certaine perméabilité cyclable dans la zone industrielle. Cette mesure est liée à la mesure P.MD.4.2.5 facilitant l'accès à l'artère de la zone industrielle, la rue du Simplon.</p> <p>Instance(s) responsable(s) : Commune de Martigny Instance(s) concernée(s) : - Stratégies sectorielles : S.MD.1, S.MD.2</p>			

PMD.4.1.9	Concept bornes de recharges vélo à l'échelle de l'agglomération	Coûts	50'000 CHF HT
------------------	---	--------------	---------------

Finalement afin de faciliter la mobilité douce pour les déplacements sur les coteaux et de s'adapter à l'essor du vélo électrique, il est envisagé de mettre à disposition des stations de recharge pour vélos électriques aux emplacements stratégiques, surtout pour les villages des coteaux (Chemin, Ravoire, Chiboz, etc), voire également dans les gares et les zones à forte concentration d'emplois (Place Centrale, zone industrielle, etc.).

Instance(s) responsable(s) : Communes de Martigny, Martigny-Combe et Fully

Instance(s) concernée(s) : -

Stratégies sectorielles : S.MD.2, S.U.2
